

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, l'augmentation de l'encaissement observée en 2024 se confirme tant pour le secteur de l'assurance non vie que pour le secteur de l'assurance vie.

Avec un accroissement de son encaissement de 4,8%, le secteur de l'assurance non vie confirme sa résilience en dépit d'une forte concurrence entre les entreprises, une croissance économique européenne anémique et des incertitudes liées aux surtaxes douanières. L'encaissement non vie atteint un total de 11,8 milliards d'euros rapporté à 11,3 milliards d'euros à la même période l'année dernière.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une augmentation de près de 18,6% au 1<sup>er</sup> semestre 2025 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Cette augmentation touche principalement les produits en unités de compte (+59,3%) alors que les produits à rendements garantis accusent une baisse (-29,9%) après la forte augmentation de 2024.

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 246,2 milliards d'euros à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, en augmentation de 5,8% par rapport à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.